



Code d'éthique Sécurité et Rôles

1. Code d'éthique

1. Chaque membre doit faire preuve de civisme et de courtoisie, *empreint de respect dans ses communications et ses comportements.* et *Il* doit déployer tous les efforts possibles pour demeurer en bons termes avec les autres usagers de la route.
2. De façon à ne pas léser inutilement le groupe, les retardataires ne sont pas attendus.
3. À l'arrivée au site de départ, les stationnements étant plutôt restreints, chacun doit utiliser le minimum d'espace pour se stationner et préparer ses vélos.
4. Il est requis de rouler avec un groupe de sa capacité.
5. Pour sa propre évaluation, un nouveau membre devrait, pour sa première sortie, s'insérer dans un groupe plus lent que ses possibilités.
6. Le cycliste jette ses déchets dans une poubelle lorsqu'il s'arrête dans une halte aménagée. Sinon, il rapporte ses déchets chez lui.
7. Lorsque la piste cyclable est séparée en deux voies égales, une pour chaque sens de la circulation, le cycliste roule sur la moitié qui lui est réservée. En groupe, les cyclistes ont tendance à empiéter sur l'autre moitié. Dans ce cas, il doit s'assurer de laisser l'autre moitié à tout cycliste qui circule en sens inverse.
8. Lorsqu'un cycliste en double un autre, s'il le juge nécessaire, il doit le prévenir pour éviter une réaction de surprise.
9. Lors d'un arrêt, il est important de libérer la piste en se stationnant sur l'accotement hors de la chaussée ou de la piste.
10. Un bon cycliste aide un membre en difficulté et lui offre son assistance s'il est en mesure de le faire ou s'il en a la compétence.
11. Un cycliste ne fait pas entendre sa radio à tout le monde.
12. *Si j'utilise un vélo à assistance électrique, je respecte la vitesse habituelle du groupe. Je ne tente pas d'augmenter celle-ci.*
13. *Sauf exception, je ne dépasse pas le chef de file.*

2. Sécurité

1. Lors d'une sortie, *Le fait de rouler en groupe n'entraîne aucun privilège.* Il est de la responsabilité de chaque cycliste de se comporter de façon sécuritaire et de respecter le code de sécurité routière.
2. Le cycliste doit circuler à l'extrême droite de la chaussée afin de permettre aux véhicules plus lourds et plus rapides de le dépasser. Toutefois, il doit garder une distance sécuritaire entre son vélo et l'accotement ou les autos en stationnement.
3. *Aux intersections, il est possible de traverser en respectant le feu destiné aux véhicules ou le feu pour piétons. Lorsque l'on traverse à vélo un feu pour piétons, on doit accorder la priorité aux piétons.*
4. Il revient aux encadreurs de s'assurer que chaque cycliste respecte les règles de sécurité.
5. Les cyclistes qui quittent le groupe ~~avec ou sans l'accord~~ *doivent aviser le* du serre-file et ne sont plus sous la responsabilité du club.
6. Considérant que la pratique du vélo peut entraîner des risques de blessure, chaque membre voit à ses propres assurances.
7. Il est de la responsabilité du bureau de direction de fixer des parcours sécuritaires.
8. Le port du casque est obligatoire.
9. On ne double jamais par la droite un véhicule en mouvement ou un cycliste.

3. Conditions du vélo et de ses équipements

1. Freins bien ajustés ;
2. Pneus gonflés adéquatement (*pression maximale recommandée*);
3. Chaîne lubrifiée;
4. Réflecteurs réglementaires;
5. Vêtements bien visibles;
6. Casque approuvé CE;
7. Bouteille d'eau;
8. Sac de selle ou sacoche pour équipement de dépannage;
9. Équipement de dépannage : rustine, chambre à air, pompe, outils.
10. *Pour les vélos à assistance électrique, s'assurer que la batterie est suffisamment chargée.*

4. Les rôles

A. Rôle du membre responsable de la randonnée

1. Vérifier le parcours (travaux routiers et autres).
2. Obtenir les diverses autorisations et réservations (*stationnement, toilettes, restaurants et autres...*).
3. Distribuer les parcours aux différents chefs de file et l'expliquer au besoin.

B. Rôle et responsabilités du chef de file

La personne-chef de file voit au bon fonctionnement de son groupe.

1. Avant le départ, le matin, il fait le point sur la sortie du jour.
2. S'assurer que son groupe ne contient pas plus de 15 cyclistes.
3. Éviter le « départ canon » et retenir le groupe pour un réchauffement progressif pendant les 3 à 5 premiers kilomètres.
4. Adopter une vitesse qui permet de garder l'unité du groupe.
5. Ralentir en haut d'une côte pour reformer le groupe.
6. Ajuster sa vitesse aux conditions de la route.
7. Signaler les hasards de la route en les pointant avec l'index ou un obstacle en le signalant par un mouvement de la main pour inciter le groupe à se tasser pour l'éviter.
8. Faire des arrêts régulièrement pour répondre aux besoins du groupe.
9. Immobiliser le groupe dans des endroits sécuritaires.
10. Utiliser les signaux adéquats pour indiquer ses intentions (*ralentissement, arrêt, virage, obstacle, autre...*).
- ~~11. S'assurer que le serre-file remonte le peloton lors d'une traversée de route.~~
- ~~12. S'assurer que la voie est libre avant de faire traverser les cyclistes.~~
13. Lors d'un dépassement de groupe, le faire dans un endroit approprié en avisant le serre-file du groupe précédant son propre serre-file ainsi que les cyclistes du groupe. Attendre que le chef de file du groupe précédent arrête son groupe pour ne pas être en double sur la route.
14. Porter le dossard et utiliser l'émetteur-récepteur.

C. Rôle et responsabilités du serre-file

1. Demeurer en queue du peloton et s'assurer que personne n'a été oublié. En aucun temps, il ne laisse un cycliste seul.
2. Circuler légèrement à gauche de manière à forcer les automobilistes à garder leurs distances.
3. Signaler la venue de véhicules ou d'autres cyclistes en dépassement.
4. Assister le chef de file en lui signalant tout cycliste en difficulté ou qui décroche ou tout bris mécanique nécessitant un arrêt.
- ~~5. Lors des traversées de route, remonter en tête du peloton et aider le chef de file à faire traverser les cyclistes sans danger.~~
6. Respecter ces consignes pour la sécurité de toutes et tous et attendre que le chef de file vous autorise à traverser avant de vous engager sur une voie routière.
7. Aviser son chef de file lorsqu'un autre groupe veut dépasser.
8. Porter le dossard et utiliser l'émetteur-récepteur.

D. Rôle et responsabilités de chaque cycliste

1. Maintenir la cadence et conserver la vitesse.
2. Toujours pédaler avec une pression sur les pédales tout en appliquant légèrement les freins, au besoin.
3. Conserver l'effort de pédalage dans les descentes.
4. Se déplacer en ligne droite (*éviter les changements brusques de direction*).
5. Regarder le cycliste devant soi tout en gardant un œil sur la route (*éviter de fixer la roue du cycliste qui vous précède*).
6. Demeurer derrière le cycliste qui vous précède à une distance minimale d'une roue.
7. Éviter de croiser sa roue avec le cycliste qui vous précède.
8. Éviter le freinage inutile.
9. Indiquer les trous, les débris lorsqu'ils sont dangereux pour le groupe.
10. Indiquer les arrêts, virages et changement de vitesse.
11. Conserver sa position dans le groupe.
12. Dans les côtes, le cycliste moins rapide garde la droite.
13. Dans les côtes, respecter le cycliste qui vous précède. Au besoin, doubler par la gauche en avertissant le cycliste que vous le dépassez.
14. Faire suivre vers l'avant les informations reçues de l'arrière.
15. Ne jamais lâcher son guidon dans le groupe.
16. S'assurer que le cycliste qui suit est toujours là.
17. Avoir avec soi son permis de conduire, sa carte d'assurance maladie et au besoin, ses médicaments d'urgence.
18. Avoir en sa possession l'équipement nécessaire pour remplacer une crevaison.
19. Avoir en sa possession quelques articles de 1^{ers} soins.
20. Être bien visible.
21. Indiquer clairement ses intentions (*arrêt, dépassement, autre...*).
22. Aviser son chef de file et serre-file si changement de groupe.
23. Favoriser le port du chandail de notre club